



ACTE D'AUTORISATION

Amendement d'une autorisation nationale

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le meta SPC:

ALPHACHLORALOSE PASTA - famille de produits - meta SPC 1

est autorisé conformément à l'article 48 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 31/12/2025. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

LODI S.A.S

Numéro BCE: /

Parc d'activités des Quatres Routes

FR 35390 Grand Fougeray

- Nom commercial des produits contenus dans le meta SPC:

- o Black pearl pasta
- o KB Souris Pâte

- Numéro d'autorisation du meta SPC: BE2019-0055-01-00

- Utilisateurs autorisés : Grand public et professionnels

- Forme sous laquelle le meta SPC est présenté:

- o RB - Appât (prêt à l'emploi)

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Alphachloralose (CAS 15879-93-3): 4.0% - 4.0%

- Type de produit et usage en vue duquel le meta SPC est autorisé:

14 Rodenticides Exclusivement autorisé pour une utilisation à l'intérieur des bâtiments privés, publics et agricoles.
--



- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le meta SPC: Date de production + 2 ans
- Organismes cibles:
 - o Mus musculus

§2. Fabricant des produits contenus dans le meta SPC et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant ALPHACHLORALOSE PASTA - famille de produits - meta SPC 1 :

LODI S.A.S, FR

- Fabricant Alphachloralose (CAS 15879-93-3):

LODI S.A.S, FR

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du meta SPC:

- Ce meta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom ALPHACHLORALOSE PASTA - famille de produits, avec le numéro d'autorisation BE2019-0055-00-00.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenues dans le meta SPC :

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-GHS:

Code H	Classe et catégorie
H400	Toxicité aiguë (milieu aquatique) - catégorie 1
H410	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 1

§5. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Meta SPC dans une famille de produits le 30/10/2019

Meta SPC dans une famille de produits le 15/7/2021

Amendement d'une autorisation nationale, le 28/09/2022

Amendement d'une autorisation nationale, le 19/10/2022

Amendement d'une autorisation nationale, le 13/12/2023

Amendement d'une autorisation nationale, avec effet à partir du 31/12/2024



POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
(Par A.M. 17/05/2019)

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 16/01/2025